

# **Conseil école de l'École Ducharme (Moose Jaw)**

## **Avis de scrutin**

### **Postes de Parent d'Élève**

Vous êtes avisés qu'un scrutin aura lieu pour l'élection des représentants de parents pour l'École Ducharme de Moose Jaw. **Le scrutin se déroulera le mercredi 28 octobre 2020, de 10 h 00 à 20 h 00.**

**Le bureau de scrutin est situé à l'École Ducharme (340, rue Ominica Ouest)).**

Les résultats de l'élection seront déclarés le mercredi 28 octobre, à 21 h 00, à l'école Ducharme de Moose Jaw.

L'électeur frappé d'incapacité physique peut aussi voter de sa résidence en faisant la demande auprès du directeur adjoint du scrutin, en composant le 1 877-273-6661 avant le mardi 14 octobre 2020.

#### **Un électeur doit :**

- être un adulte de langue minoritaire ;
- résider en Saskatchewan depuis au moins 6 mois;
- posséder sa citoyenneté canadienne;
- être parent ou tuteur d'un enfant qui :
  - a) fréquente l'école Ducharme de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année **ou**
  - b) reçoit un programme d'études à domicile inscrit au Conseil des écoles fransaskoises – Région scolaire francophone de Regina n° 3
  - c) reçoit un programme d'enseignement en langue minoritaire en vertu de l'article 181 et qui est assigné à la Région scolaire francophone de Regina n° 3.



Robert Therrien,  
Directeur adjoint de scrutin.  
Fait à Regina, le 8 octobre 2020